



Chargé(e) d'édition musicale graphique

Appellations voisines : Chef de projet édition musicale, Éditeur de musique imprimée, Éditeur de partitions contemporaines



CONTEXTE DE TRAVAIL

Il exerce principalement au sein de maisons d'édition musicale – des structures pouvant aller de très petites à des filiales de grands groupes. Il travaille en lien étroit avec les directeurs éditoriaux (pédagogie) ou artistique, auteurs/compositeurs, les sous-traitants.



DÉCLINAISONS HIÉRARCHIQUES

Le métier peut s'exercer à plusieurs niveaux de responsabilité : assistant d'édition musicale, éditeur musical, responsable d'édition musicale, directeur éditorial musical.



VARIABILITÉ

Les missions varient selon la taille de la structure et son champ (musique imprimée sur partition, édition de partition à visée pédagogique, etc.). Il peut :

- réaliser lui-même de la copie musicale ou de la mise en page ;
- assurer la direction artistique d'enregistrements, réaliser des captations vidéos à visées pédagogique et/ou promotionnelle.



MISSIONS

Il assure la publication des partitions instrumentales et ouvrages pédagogiques (nouveau et tirages) dans les délais et budgets impartis.

- il achève la préparation des manuscrits transmis par le directeur éditorial ;
- il choisit les sous-traitants (graveur, illustrateur, graphiste) ;
- il conçoit ou fait réaliser des chartes graphiques puis les fait valider par le directeur éditorial et l'auteur ;
- il gère les corrections jusqu'à l'épreuve finale à partir de ses remarques, de celles des auteurs et directeurs de collection ;
- il veille au respect de la charte de copie musicale de l'entreprise et à la jouabilité des partitions (tourne) ;
- il fournit l'ensemble des éléments (fichiers et informations techniques) au service fabrication ;
- il prépare les fichiers multimédia pour leur publication en ligne ;
- il contribue à la promotion des ouvrages (rédaction de la 4^e de couverture, préparation d'extraits, de la couverture au format web).



Chargé(e) d'édition musicale graphique

Appellations voisines : Chef de projet édition musicale, Éditeur de musique imprimée, Éditeur de partitions contemporaines



COMPÉTENCES REQUISES

Compétences métiers :

- Contribuer à l'élaboration du programme éditorial
- Identifier les auteurs et/ou compositeurs à signer
- Gérer et respecter un budget
- Assurer une veille artistique
- Comprendre les usages, limites et enjeux légaux de l'IA/AG dans le traitement et la génération de contenus

Connaissances :

- Culture générale et artistique
- Droit d'auteur, droit de la propriété intellectuelle

Compétences relationnelles :

- Négocier avec les artistes, partenaires et prestataires
- Diplomatie et sens du relationnel
- Faire preuve de leadership et d'adaptabilité



ACCÈS AU MÉTIER

Formation :

Le métier est accessible à partir d'une formation de niveau Bac +2 (BTS, BUT) à Bac +5 (master) ou équivalent, dans les secteurs de la musique (licence de musicologie, cycle 3 conservatoire) et/ou de l'édition de livres (licence ou master).

Expérience :

Le métier est accessible à des personnes ayant une première expérience de 3 à 5 ans dans l'édition musicale, l'édition de livre. Une expérience de 5 à 10 ans peut être requise pour accéder au niveau de responsable d'édition ou de directeur d'édition musicale.



PASSERELLES MÉTIERS

- Par expérience : **Responsable éditorial**
- Par la formation : **Directeur éditorial**
- Par la reconversion : **Directeur artistique**